

Bureau de l'Etat Civil

Naissances.

Mme John Bland, un garçon. Mme Frederick Elermann, un garçon. Mme Herbert Derrick, un garçon. Mme John Cantelli, une fille. Mme John Desmond, une fille. Mme Joseph Legendre, un garçon. Mme David Gaudy, un garçon. Mme H. B. Wimby, une fille.

Mariages.

Xavier Baptiste et Mlle Anna Hurler.

Décès.

C. H. Quigley, 36 ans. George Williams, 43 ans. Dennis Brady, 79 ans. Long Beach, Miss. Mme Angelina Caravella, 53 ans. Eudney Goff, 24 ans. Arthur LeBlanc, 2 mois. Marie Jones, 75 ans.

Thomas Leonard vs. Mary Bisson, séparation de corps et de biens; Simon Perkins vs. Morgan's La. and Texas Railroad and Steamship Co., dommages, \$5000; New Cosmopolitan Realty Co. vs. San Failla, réclamation et saisie provisoire, \$25; Felix Bachemin & Co. vs. A. B. J. de Villontoy, pour un billet \$119; Jeanne Alvarado, épouse d'August Carere, vs. New Orleans Railway and Light Co., dommages, \$10,000; William Harris vs. T. H. Elliott, Jr., dommages, \$1500; H. H. Ruch vs. T. H. Elliott, Jr., dommages, \$195.10; Ville de la Nouvelle-Orléans vs. Mme Magdalena Rieckert, veuve de Gaspar Ambrein, expropriation.

AMUSEMENTS.

TULANE. — Robert Edeson dans "His Brother's Keeper." Ce soir à 8 h.

Consulat Général de France

507 RUE IBERVILLE.

(Ouvert de 9 heures à 3 heures, Samedi de 9 heures à Midi.)

Le Gérant du Consulat Général a l'honneur de porter à la connaissance des personnes dont les noms suivent, qu'ayant d'importantes communications à leur faire, il leur serait reconnaissant de se présenter en personne au Consulat Général, ou de lui envoyer leur adresse par la poste.

Collier, Claude Marie Antoine. Despeaux, Jean. Lacroix, Jean. Tavan, Antoine Auguste.

Loi du 20 février 1917.

En vertu de cette loi, tous les exemptés et réformés d'avant la guerre, nés depuis le 1er janvier 1876, et qui ont été maintenus dans cette situation à la suite de l'examen subi par eux en vertu du décret de septembre 1914, sont tenus de faire immédiatement une déclaration de leur situation militaire en vue de passer une nouvelle visite médicale.

Tous les Français se trouvant dans le cas qui résident dans la circonscription consulaire de la Nouvelle-Orléans, sont invités à faire d'urgence la déclaration dont il s'agit soit verbalement au Consulat Général, soit par lettre recommandée. Des instructions leur seront immédiatement données afin qu'ils puissent être examinés sans retard.

POUR RHUMES et ENROUEMENTS LES NOUVELLES BOUTES à 10c PROUVENT LEUR EFFICACITE.

Grandes Ordinaires, 25c, 50c, 1\$. Chez les Pharmaciens.

BROWN'S BRONCHIAL TROCHES JOHN I. BROWN & SON, Boston, Mass.

Commencé le 11 février.

LOIN DES AUTRES

Par TANCREDE MARTEL

Dans la violence et le trouble où le prit un instant le bonheur de la savoir organisée pour les divines émotions de l'Art, lui, si correct, si scrupuleux à l'égard de cette femme, il oublia d'ajouter le mot "comtesse". Car il n'osa pas encore la nommer "chère amie", bien qu'il eût plusieurs reprises Valentine l'eût ainsi appelé, s'attendant sans doute à la recevoir.

Mme de Châteaugay ne s'aperçut nullement de la lacune.

Julien la contemplait silencieusement, se réassurant de sa beauté et s'applaudissant de son œuvre. L'artiste jouissait en lui, par toutes ses fibres... L'âme d'étoile dans un corps divin! Comme il avait deviné juste, et quel terrain fertile pour y semer ses idées! Il pensait en même temps aux antithèses de la destinée, à ces prodiges capricieux qu'elle accorde... Il avait fallu, d'abord, un incendie et la mort de plus de cent personnes pour

Comment les Neutres ont été trompés

(Article de M. Jules Roche, député, ancien ministre du Commerce et des Colonies.)

De la "République Française", journal fondé en 1870 par Léon Gambetta.

Depuis plusieurs mois, chaque jour apportait une preuve nouvelle des dangers que présente pour les Alliés, — particulièrement pour nous, — l'erreur où les Etats neutres ont été entraînés et restent entretenus par les manœuvres psychologiques des Allemands, qui étaient parvenus à leur faire admettre — au point de vue du "droit" — l'identité de la situation entre les peuples dits "belligérants", — particulièrement entre la France et l'Allemagne.

La récente note adressée par l'Empire allemand aux Etats-Unis vient de rendre impossible toute méprise.

A lire les notes des gouvernements neutres, on voyait déjà que le seul "fait" dont ils tenaient compte en regardant l'Allemagne d'un côté et la France de l'autre, était celui du sang versé, des ruines accumulées, en un mot des horribles résultats de "l'emploi de la force", auquel on donne le nom officiel de "guerre".

De là on fait ressortir logiquement le mot de "paix", — oubliant ainsi que, lorsqu'un tribunal emprisonne un coupable pour mettre fin à ses entreprises criminelles, ce dénouement s'appelle "condamnation" et non point "paix".

Une si étrange erreur n'est pas seulement une confusion de "mots", mais une confusion absolue de "choses" les plus "contraires".

Nulle part cette méprise n'apparaît plus nettement que dans les manifestations de M. Woodrow Wilson, l'honorable Président des Etats-Unis, dont l'autorité scientifique est universellement reconnue.

Pour tous les pays civilisés, au point de vue du Droit international, M. Wilson est, dans le plus noble sens du terme, un des premiers "Jurisconsultes" contemporains. Il y avait donc pour les Austro-Allemands, un intérêt capital à dissimuler à M. Wilson la réalité des faits qui ont précédé et suivi l'effroyable cataclysme que la diplomatie allemande a réussi à faire appeler "Guerre" — comme s'il était conforme aux "Lois de la guerre", — tandis qu'il n'est pas autre chose qu'une monstrueuse série de "actes" appelés "Crimes" dans notre "Code de Pénal".

(articles 296 à 298; 332; 381; 431, etc.), — comme dans le Code pénal de tous les Etats civilisés, notamment des Etats-Unis et des autres Neutres.

Il était devenu aussi indispensable qu'urgent de dissiper les équivoques établies par les coupables en montrant à M. Wilson, aux Etats-Unis entiers, aux Neutres d'Europe la réalité des "choses" et en les appelant par leur nom.

Quand les Neutres auront "vu", ils seront les premiers à s'indigner de l'erreur où la ruse teutonienne les a entraînés et à prendre l'attitude que leur défend à la fois leur honneur, attaché au respect de leurs engagements les plus solennels, et leur intérêt personnel.

La note de M. Zimmermann et le discours du chancelier à la grande Commission du Reichstag ont jeté sur le drame la plus éclatante lumière. Il n'est plus permis à aucune raison, à aucune conscience humaines de rester trompées.

Cependant, il reste indispensable de faire toucher du doigt aux hommes les plus simples, non seulement au dehors,

mais chez nous, jusque dans le plus humble village, que la France n'est pour rien dans les origines, ni dans la continuation des horribles carnages où sont mêlés ses enfants, et qu'elle n'y est intervenue et n'y persévère que pour sauver sa vie, son indépendance, son honneur deux fois millénaire.

La démonstration est aisée: il suffit de placer sous les yeux du public les faits et les textes, en s'en rapportant à son propre jugement.

Les voici: Supposons, bien entendu pour les besoins du raisonnement, — qu'un conflit surgisse entre les Etats-Unis et l'Italie, la grande République se croyant lésée dans ses droits par Rome, que ferait M. Wilson?

Il exposerait au Roi sa réclamation, discuterait avec lui, "emploierait tous ses efforts" pour lui prouver le bien-fondé de sa demande, et "pour assurer le règlement pacifique" du différend.

Supposons que M. Wilson échoue, malgré sa science et sa meilleure volonté; — se voyant accusé d'attribuer les droits et les intérêts des Etats-Unis, ou bien à "en appeler aux armes" pour obtenir justice, — que ferait-il?

Il aurait auparavant, "recours aux bons offices" ou à la médiation d'une ou de plusieurs Puissances amies.

Supposons encore que ce recours ne réussisse pas, et qu'il voie "la paix compromise", — que ferait M. Wilson? — "Il choisirait une Puissance à laquelle il confierait la mission d'entrer en rapport direct avec la Puissance choisie d'autre part, — à l'effet de prévenir la rupture des relations pacifiques."

"Pendant la durée de ce mandat dont le terme, sauf stipulation contraire, ne pourrait excéder trente jours, les Etats en litige cesseraient tout rapport direct au sujet du conflit, lequel serait considéré comme déferé exclusivement aux Puissances médiatrices. Celles-ci devraient appliquer tous leurs efforts à régler le différend."

"En cas de rupture effective des relations pacifiques, ces Puissances demeuraient chargées de la mission commune de profiter de toute occasion pour rétablir la paix."

Voilà "certainement" ce que ferait M. Woodrow Wilson, en sa double qualité de "jurisconsulte" et de Président de la plus puissante République du monde, fondée systématiquement par des hommes vraiment "hommes". C'est-à-dire ayant pour idéal la "justice" et pour moyen la "liberté"; — unique pays connu dans l'histoire comme issu d'une si noble origine.

Là ne seraient point toutefois les seuls mobiles impérieux de M. Wilson: il se sentirait contraint d'agir ainsi pour l'honneur du Peuple qu'il gouverne, par respect pour la signature apposée en son nom au Contrat solennellement arrêté en 1899 et en 1907 par les représentants des Souverains et Chefs d'Etat de 44 Peuples dont l'un des premiers inscrits était précisément le Président des Etats-Unis d'Amérique, — à cette époque M. Théodore Roosevelt.

(La suite à demain.)

Mises en accusation.

Le grand jury fédéral a déclaré hier dix diverses mises en accusation, parmi lesquelles deux pour violation de la loi Mann, comme suit: contre Manuel Aguayo, inculpé d'avoir amené de El Paso, Texas, à la Nouvelle-Orléans, le sophiste Yarragosa. Il plaidera non coupable, et son procès fut fixé au 22 mars; Arthur F. Bakeler, inculpé d'avoir amené de Battenberg, Caroline du Sud, à la Nouvelle-Orléans, le 21 janvier 1917, May Wilson. Il plaidera non coupable, et son cautionnement fut fixé à \$1,000.

Mémorables Guéries en 6 à 14 Jours. Les pharmaciens remboursent le prix de l'achat si l'usage n'a pu guérir les rhumatismes, grippe, catarrhes, saignements ou éruptions. Soulagement sur la première application. 50c.

Procès en dommages — \$5,000.

Simon Perkins, a intenté un procès en dommages pour \$5,000, contre la "Texas Railway Co.", hier matin, devant la Cour Civile de District. Perkins allégué dans la pétition avoir été blessé en déchargeant des tuyaux d'un wagon de la compagnie; qu'il est marié, et que depuis l'accident il lui a été impossible de donner le nécessaire à sa famille.

Mme L. G. Davis, a également intenté un procès hier contre Max Hochfelder, pour \$5,000 de dommages. La pétitionnaire déclare avoir été grièvement blessée en sauvant la vie de son fils âgé de 16 ans, qui faillit être asphyxié dans la salle de bain, par le gaz qui s'échappait d'un tuyau défectueux; qu'il lui fallut briser la porte vitrée pour sauver son enfant, fut blessée, et que son système nerveux est ébranlé depuis l'accident.

La maison appartient à Hochfelder.

Suspension d'un quotidien.

Le journal "New Orleans American" a discontinué hier sa publication, et les matériaux saisis seront vendus aux enchères publiques jeudi prochain.

Portrait de M. Ribet.

L'inauguration du portrait de M. A. Ribet, le bienfaiteur de la Société Française du 11 Juillet, aura lieu dans les salles de l'École, au coin des rues Esplanade et Bourbon, à 8 heures précises, samedi le 10 mars 1917. Il y aura des rafraichissements et une sauterie.

Au bénéfice d'une famille nécessiteuse.

Depuis onze mois, Mme Anthony Baldo, aidée de son fils âgé de 14 ans, qui ne gagne que 2 dollars par semaine, dans un magasin rue Canal, pourvoit à maintenir sa famille composée de cinq membres. Mme Baldo vend du pain au marché Lautenschlager et tire et pour ses peines 50 cents par jour. M. Baldo, étant atteint de la tuberculose, ne peut pas travailler. Mme Stella Jastram, avec la coopération de ses voisines, donnera un "penny party", au bénéfice de la famille éplorée, le 18 mars, à sa demeure au No. 916, rue Kerlerec.

Voleur noir tué.

Un nègre inconnu, volant des marchandises d'un wagon du chemin de fer Louisville and Nashville, a été tué hier soir à 11 heures, à la Terrasse Gentilly et "Nine Mile Post", par un gardien de nuit.

Un consulat bulgare à Genève.

Genève. — Dans le Budget du Ministère des Affaires Etrangères de Bulgarie, sont prévus les crédits nécessaires en vue de la création d'un consulat général de Bulgarie à Genève.

Les présidents des parlements.

On apprend de source autorisée que la Conférence des Présidents des Parlements de la Quadruple n'aurait été imposée par aucun besoin immédiat suivant les déclarations de M. Vatcheff, président du Sobranié, cette conférence ne serait qu'une simple manifestation tendant à démontrer l'unité de vues qui existe entre les nations de la Quadruple.

La Bulgarie se renseigne.

Genève. — Le gouvernement bulgare vient d'envoyer en Suisse le docteur Jotzoff, ancien consul de Bulgarie à Milan et au Pirée, avec la mission d'étudier les dispositions intimes des puissances de l'Entente, relatives aux futures combinaisons dans les Balkans.

INFORMATIONS DE BELGIQUE.

Suite de la 1ère page.

et Breda, qui sont confectionnés à Maestricht, sont compris dans ce tableau. Les expéditions se répartissent comme suit: (a) Aux nécessiteux et adoptés, 22-627 colis.

(b) A des prisonniers divers: commandés à l'Œuvre par les donateurs: 102,030 colis; colis faits par les donateurs et confiés à l'Œuvre pour l'expédition: 26,374 colis. Le nombre total des colis s'élève donc à 151,628, avec un poids global de 606,510 kilos et une valeur de 700,000 francs!

D'après un journal belge publié en Hollande, une commission d'assistance aux déportés et à leurs familles, composée de membres de tous les partis et de représentants de toutes les classes sociales, a été constituée à Gand. Le conseil communal l'a reconnue officiellement. L'autorité allemande a bien dû autoriser son action. C'est par son intermédiaire que se fait l'envoi de colis-postaux aux malheureux déportés.

ECHOS DU VIEUX MONDE

Suite de la 1ère page.

pèse quatre grammes, paraissant tous les quinze jours et envoyée à quelques milliers de négociants? Ce qu'il faut, c'est l'information rapide, dénuant le mensonge au jour le jour. Il faut s'attacher aux moyens plus pratiques, plus soutenus, pour contre-carrer l'incessante propagande allemande qui s'adresse, dans la langue du pays, à des millions et des millions de neutres.

La propagande dans la langue du pays s'insiste là-dessus. Supposez les anglais voulant faire de la propagande en France et envoyant des placards ou des brochures en anglais? Combien y aurait-il de gens pour les comprendre?

De même pour notre propagande en Amérique, en Brésil, en Scandinavie. Tout ce que nous faisons en français n'est compris que par des gens qui connaissent notre langue et qui, nous le savons sur dix, nous sont acquis.

Ce sont ceux qui ne comprennent pas le français qu'il faut viser et, pour cela, il est indispensable de nous servir de l'anglais, de l'espagnol, du japonais, etc., et de nous expliquer avec ces étrangers dans la langue qu'ils parlent et qui est la leur.

Il est extraordinaire qu'on ne l'ait pas compris plus tôt.

Les allemands ne s'y étaient pas trompés et c'est ainsi qu'ils avaient procédé.

Comme le faisait récemment remarquer le "Petit Marseillais": "C'est à la masse des étrangers qui ne parlent pas le français et qui ne connaissent la France qu'à travers les journaux de leur pays que nous devons nous adresser."

"La solution est la propagande efficace, utile, permanente; tout le reste est du luxe."

Voilà pourquoi a été créée cette association nationale par excellence l'Œuvre Française à l'Etranger qui fonctionne, qui a rendu déjà de grands services et dont il faudra que nous parlions encore.

C'est un instrument admirable qui appartient à tous les français désireux de lutter à l'étranger contre les mensonges et les fourberies allemandes.

JEAN BERNARD.

La loi du Dimanche.

Une vingtaine de cafetiers ont été trouvés coupables devant la cour présidée par le juge John B. Fisher, pour avoir violé la loi du dimanche. Le juge ne prononcera pas leurs sentences avant quelques jours.

LETTRE D'UN PARISIEN

Suite de la 1ère page.

service immédiat, le 10 mars. Il est probable que l'Autriche mobilisera les hommes entre 51 et 61 ans, après au service militaire.

Dépêche Spéciale à l'Abelle. Londres, 8 mars. — De Pékin, Chine, on a appris, ce matin, par câblogramme, que la Chine se prépare à rompre avec l'Allemagne et à intervenir dans la guerre du côté des Alliés. Le Cabinet est accordé pleins pouvoirs par le président Li Yang Hunk pour formuler la politique étrangère de la Chine.

Dépêche Spéciale à l'Abelle.

Londres, 8 mars. — L'amirauté a publié la liste de navires de commerce coulés par les sous-marins allemands pendant la semaine terminée le 4 mars. Vingt-trois bâtiments furent détruits, dont 14 de 1600 tonnes et au-dessus, et neuf de moins de 1600 tonnes. Pendant la même semaine, 2528 navires marchands de nationalités diverses sont arrivés dans les ports du Royaume-Uni. Les départs furent 2477.

LA GUERRE EN EUROPE.

Suite de la 1ère page.

l'extermination des chiens de luxe. Seuls les chiens de garde, et, en général, les chiens utiles seraient laissés vivants. Il est dit dans le projet de loi "que les chiens parasites élevés par les dames oisives, coûtent plus à nourrir que des hommes."

Une capote imperméable pour soldats

Marseille. — Après de longues études un marseillais, M. Charles Barron, mobilisé en qualité d'ingénieur auxiliaire des poudres, vient d'inventer un procédé appelé à rendre les plus grands services. Ce procédé consiste à rendre imperméable le drap de troupe. Cette invention a fait l'objet d'un rapport favorable au Grand Quartier Général et son application a été décidée. Les premiers essais faits par M. Barron, industriel, président de la Chambre de Commerce de Vienne (Isère), ont donné d'excellents résultats. M. Barron, maire et député de Vienne a demandé une récompense honorifique pour l'auteur de cette invention.

D'un bureau commercial indo-chinois

M. Albert Sarrault s'est occupé dès son arrivée à Harbin de la création à Paris d'un Bureau Commercial Indo-chinois, tout à fait distinct de "l'Office Colonial". M. Albert Sarrault a placé à la tête de ce bureau un spécialiste des choses commerciales qui aurait pour mission de vulgariser en France, dans le monde industriel et commercial, la connaissance des ressources si variées, de ses richesses minières et des débouchés que notre belle colonie d'Extrême-Orient peut offrir à l'industrie métropolitaine.

Le rôle de cet organisme devra, dans l'intention du gouvernement de l'Indochine, rester essentiellement pratique. Son intention est, d'autre part, de le faire fonctionner d'une façon toute commerciale.

Maladie contagieuse est enrayée.

Les précautions prises par le bureau de santé de la Nouvelle-Orléans, a fait disparaître tout danger de propagation de la petite vérole, à l'Hôpital de la Charité et à l'asile des orphelins St. Joseph. Une quarantaine rigoureuse a été établie, et beaucoup de personnes ont été vaccinées, par l'ordre du Dr. W. H. Rubin, du bureau de santé.

Pour Guérir un Rhume en un Jour. Prenez LAXATIVE BROMO QUININE. Il n'y a qu'un "Bromo Quinine". La signature de E. W. GROVE sur la boîte; 25c.

que Valentine pût accepter sa protection; ensuite, un prodige de lâcheté et d'égoïsme pour quelle agréât son amitié. Son admiration pour elle était née de deux drames. Aussi, en présence du noble des poètes, devait-elle comprendre à merveille le plus miraculeux assemblage de conceptions dramatiques que les hommes aient jamais connu.

— Et de toutes les vaillantes héroïnes de Shakespeare, chère comtesse, la quelle aimez-vous le plus?

Le bleu-notes renvoya cette réponse: — Perdita est bien séduisante; Desdemona bien touchante; Ophélie moi-même trouble; Imogène m'exalte; quel joli seran que Titania! Miranda n'est point de ce monde. Oh! combien Juliette est femme, et comme Portia a d'esprit! Mais celle vers laquelle je penche le plus, la femme que j'essaie de vouloir être, voudrais être, celle qui remue le mieux le cœur féminin, c'est Cordélia.

Le mot était écrit en gros caractères. Jamais personne cependant, et Julien moins que tout autre, n'avait encore fait part à Mme de Châteaugay du grand projet artistique de son sauveur. Et voilà que le nom radieux de Cordélia, ce nom sur lequel le sculpteur fondait l'espoir d'éterniser sa gloire, venait miraculeusement s'élever de ce cerveau dont il guettait les moindres manifestations!

Cordélia Julien, eut un saisissement de stupeur; un éblouissement à lui donner le vertige. Il lui sembla qu'une voix prophétique parlait par la pensée de cette femme... Comment pouvait-il,

à quarante ans passés, alors qu'il avait fait, en combattant presque toujours à l'épée, le tour définitif de la Femme, de cette fortresse sans cesse prise et impenetrable, mais toujours incompréhensible dans sa défense ou son abandon, comment pouvait-il être mis en face d'un aussi troublant échantillon de l'espèce? Sa vie commençait-elle seulement?

Cependant, sous des doigts impatientes, le porte-mine venait de rentrer en danse: — Cordélia! Avez-vous, mon cher ami, quelque objection à me faire?

A ce moment, deux magnifiques blocs de carrare arrivaient à la Ferté-Valois, à l'adresse de Julien Sorbier. On lui expédiait un manbre au grain éblouissant, serré, mais souple au travail: — le manbre de ses rêves. Puis, une lettre du prince de Lancastre s'était glissée, fort à propos, dans le courrier renvoyé ce jour-là par le vieux Piroche: — Colombo.

"Cher monsieur Sorbier. "Je vous envoie mes amitiés et mes meilleurs souvenirs, et j'espère aussi — pourquoi vous le cacher? — que notre Cordélia grandit en beauté et en charme."

"A vous, et en toute affection. "Henry-Albert."

Cette lettre avait été précédée d'un envoi de fonds, les cinquante mille francs qui solidaient le groupe commandé par le prince, et dont, en cinq minutes, il approuvait le sujet dans l'atelier même de l'artiste. Elle fut suivie,

trois jours après, d'une superbe peau de tigre. Ce cadeau de l'Altesse, alléguant, pour décorer la chambre de Mme de Châteaugay. Le lendemain, le comité fondateur de l'Opéra de Cincinnati demandait deux statues — "Le Drame" et "La Musique" — pour orner la principale entrée de ce théâtre. On offrait cent mille francs et les frais de séjour en Amérique, car il fallait exécuter les statues sur place. On voulait être bien sûr de posséder "deux Julien Sorbier" authentiques. L'artiste estima un peu sans gêne ce style de marchand de cochons millionnaire, assailli de politesse yankee, et ne répondit pas. Mais il écrivit tout de suite à un de ses confrères pour l'engager à se proposer à sa place, ce qui réussit à l'ami, comme Julien l'apprit plus tard.

Pyanet se trouvait à ce moment auprès du sculpteur:

— Tu refuses?

— Puis-je abandonner cette femme dans l'état où elle est, ou lui imposer un pareil voyage? dit Julien... Ah! mon ami, quand elle parlera, lorsque tes soins auront levé le sceau mystérieux qui ferme ces belles lèvres, quelle victoire pour nous deux, quel triomphe! et quel plaisir j'aurai à bousculer le marchand Aller en Amérique? Alors, donne-moi comme si mon devoir n'était point de demeurer ici, pour recueillir, boire ses premiers mots, comme des diamants!

— Ma foi, tu t'arranges toujours de manière à avoir raison, dit le médecin. Mais nous avons à causer. Je t'ai de-

mandé trois mois; l'épave est finie. Tu ne figures point, je me livre, chaque semaine, à un examen au laryngoscope. Eh bien! je puis te répondre maintenant... la contesse recouvrera la voix dans un an, deux ans, peut-être d'ici à huit jours. Ce n'est plus qu'une affaire de temps. Tout est sain, superbe en elle! Ni altération, ni congestion, ni coma portant sur les organes de la parole. Ma conviction est absolue. Elle est muette, parce que le moral a terrassé en elle le physique, et que le moral demeure encore noyé dans la douleur. Nous nommons cela: "la volonté de ne pas vivre." Or, depuis quarante-huit heures, je ne sais pas ce que tu lui a fait, mais je la reconnais plus. Il y a une espèce de débranchement dû à sa sérénité reconquise. L'as-tu remarqué comme moi sa mélancolie évolue? La physionomie s'éclaircit.

— Oh! mon ami, mon vieil ami!

— Tu buste est pour quelque chose dans l'affaire. Quelle femme n'envierait pareil bonheur! Il est vrai que tu l'as joliment attrapé. Quel morceau exquis! Comme c'est fait! Mais aussi, avoue-le, "inter nos", l'original en valait la peine... Je ne t'ai jamais connu, à toi si habile à dénicher les belles charpentées de femmes, un aussi rutilant modèle, non! pas même cette ravissante Micéla, qui t'a posé la "Jeanne d'Arc" et chantait si bien "La Sorrentine" entre deux séances...

— Tais-toi, misérable, tais-toi!

— J'aime assez à remuer toute cette

bonne vieille poussière d'aut-fois, continua Pyanet; cela me ragaille. A propos, le pavillon d'isolement donne déjà des résultats. Peut-être mon bon vieux maître Delestans viendra-t-il le visiter. J'enferme des cures, sans préjudice de celle que je te promets... Autre chose: il faudra renoncer à faire des promenades en voiture dans la forêt de Villers-Cotterets. Hier, la contesse, que tu m'avais prié d'y conduire, a cru reconnaître une figure de Paris une manière de châtelain qui l'equine le chevreuil par là, et qu'elle dit avoir vu dans le monde. Elle m'a écrit tout cela sur son bloc...

— Ce châtelain a-t-il vu son visage?

— J'en doute. La double voyelle a fait son office; mais ma malade a eu une belle peur... Donc, à l'avenir, le phaéton se contentera de Port-au-Percelles, de Troesnes, de la Croix-en-Valois...

— Et de Longpont, fit Julien. Je tiens à ce qu'elle voie les ruines de l'abbaye.

— Va pour Longpont. Mais tu conduiras le phaéton toi-même tout ce mois-ci, car j'ai pas mal de malades à voir aux environs. Je prendrai la voiture de ta mère.

— Nous sortirons peu. Je compte me mettre à mon groupe de "Cordélia" dès demain, à moins que M. le docteur, dans sa haute sagesse...

— Le docteur permet. Et d'abord, a-t-elle consenti à poser? Car, enfin, elle est confiée en préjugés jusqu'au bout des ongles.

(A continuer.)